

Exclusif **Présidentielle : diversité, recrutement, autonomie, moyens, R&D... la Cdefi interpelle les candidats**

Paris - Publié le mardi 24 janvier 2017 à 16 h 34 - Essentiel n° 84388

« Améliorer la diversité et l'ouverture sociale dans l'ESR, augmenter les finances et les moyens dont disposent les établissements et participer au développement économique des territoires », telles sont les trois propositions de la Cdefi aux candidats à l'élection présidentielle que présente François Cansell, président de la Cdefi, à News Tank, le 19/01/2017.

Concernant les ressources des établissements, François Cansell indique : « Nous pourrions fixer les droits d'inscription à 2 500 € pour toutes les écoles publiques, comme c'est le cas dans les écoles d'ingénieurs sous tutelle d'autres ministères ». Et ajoute qu'« il faut permettre la création de grand établissement technologique, sur le modèle des universités anglo-saxonnes avec un "board" et des "business units" opérationnelles très autonomes. » Par ailleurs, le président de la Cdefi indique vouloir former davantage d'étudiants en passant de 35 000 aujourd'hui à 50 000 d'ici cinq ans, « pour répondre aux besoins des entreprises ».

Il revient également sur la question du bachelor : « Le projet de la Cdefi est de créer une formation professionnalisante, dont 90 % des titulaires s'insèreraient professionnellement immédiatement après l'obtention de ce diplôme. Nous souhaitons que ces formations accueillent des bacheliers professionnels. »

Le mandat de François Cansell à la tête de la Cdefi qui devait se terminer en février 2017 a été prolongé jusqu'en mai. François Cansell indique qu'il ne se représentera pas.

François Cansell répond à News Tank

Quelles sont les propositions de la Cdefi pour les candidats à la présidentielle ?

François Cansell : Aujourd'hui, nous souhaitons faire des propositions pour l'élection présidentielle parce que l'enseignement supérieur et la recherche des écoles d'ingénieurs sont une des pépites de l'ESR français. Nous avons trois priorités :

- améliorer la diversité et l'ouverture sociale dans l'ESR ;
 - augmenter les finances et les moyens dont disposent les établissements ;
 - participer au développement économique des territoires : en développant la formation initiale dont les bac+3 professionnalisant, mais aussi l'apprentissage et la formation tout au long de la vie. Mais aussi en développant le potentiel de recherche, l'expertise scientifique et technique et la chaîne de l'innovation.

Nous avons étoffé nos propositions, lors de notre AG extraordinaire du 13/01/2017. Les trois volets mentionnés comporteront chacun trois propositions en cours de finalisation.

Quelles sont vos priorités pour l'axe « finances des établissements » ?

Nous souhaitons plus d'autonomie. Dans les classements européens, nos universités et nos écoles sont les bonnes dernières, notamment en termes de gestion des ressources humaines. Nous sommes des opérateurs de l'État mais les écoles d'ingénieurs, et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche plus globalement doivent bénéficier de plus d'agilité et cela dans l'objectif de développer leurs ressources propres.

Bien évidemment, augmenter les moyens de nos établissements est une nécessité. Mais comment ? Demander plus de dotations à l'État ? Nous pourrions aussi fixer les droits d'inscription à 2 500 € pour toutes les écoles publiques, comme c'est le cas dans les écoles d'ingénieurs sous tutelle d'autres ministères. Au total, pour les trois années du cycle ingénieur, la formation reviendrait à 7 500 € à un étudiant.

« Nous pourrions aussi fixer les droits d'inscription à 2 500 € pour toutes les écoles publiques

Nous pourrions aussi envisager un système dans lequel un étudiant réglerait ses droits d'inscription une fois l'insertion professionnelle garantie, donc quand il aura un emploi. Avec les 96 % d'insertion professionnelle chez nos diplômés, nous ne prenons pas de risque. Nous pourrions conditionner ce remboursement à un seuil de revenus annuels.

Nous sommes ouverts à toutes les propositions mais il est crucial que celles-ci n'aient pas de conséquence négative quant à la diversité et l'ouverture sociale de nos établissements.

Qu'attendez-vous en matière de « développement économique des territoires » ?

Nous voulons travailler avec nos plateformes technologiques pour aider les PME et les ETI à maintenir et à gagner des parts de marché. En développement avec les régions, nous voulons construire des plateaux techniques pour mutualiser des outils pertinents pour plusieurs entreprises, afin qu'elles puissent développer des projets, au sein de nos écoles, en s'adossant sur nos enseignants-chercheurs et notre expertise scientifique et technique. Ces dispositifs existent déjà mais nous souhaitons les renforcer, au sein des instituts Carnot et des pôles de compétitivité notamment.

Et pour répondre aux besoins des entreprises, nous souhaitons former davantage d'étudiants en passant de 35 000 aujourd'hui à 50 000 d'ici cinq ans.

« Diversité et l'ouverture sociale » ?

Les propositions de la Cdefi en matière de diversité et d'ouverture sociale ne sont pas encore connues. « Nous sommes en train de les finaliser », précise François Cansell.

Vous évoquez également un bac +3 professionnalisant. Quel est le projet de la Cdefi concernant le bachelor ?

Il y a, au moins, cinq types de bachelors, de bac +3 :

- celui de l'X, axé sur l'élite internationale, qui sera mis en place à la rentrée 2017 ;
- celui d'Arts et Métiers ParisTech : un bac+3, spécialisé, pour des bacheliers technologiques

(STI2D) ;

- celui de Centrale Nantes, qui sera mis en place dans leur antenne internationale, à la demande de l'île Maurice ;
- celui de la CGE, qui souhaite faire un diplôme professionnalisant permettant de poursuivre ses études.

« Créer une formation professionnalisante dont 90 % des titulaires s'insèreraient professionnellement

Le projet de la Cdefi est de créer une formation professionnalisante, dont 90 % des titulaires s'insèreraient professionnellement immédiatement après l'obtention de ce diplôme. Nous souhaitons que ces formations accueillent des bacheliers professionnels. Les bacheliers technologiques et généraux ont déjà des filières pour poursuivre leurs études, que l'on peut faire évoluer mais il n'y a pas de besoins pour les étudiants français, de création d'un nouveau diplôme de niveau bac+3 professionnalisant.

Il faut concevoir des diplômes formant des professionnels de niveau intermédiaire de management avec des compétences techniques fortes, sur des besoins précis des entreprises de leur territoire : BTP, aéronautique... Cette réflexion est menée en partenariat avec les campus des métiers et des qualifications.

Nous soutiendrons aussi les projets des écoles dans la construction de diplômes, qui pourraient concerner les établissements installés à l'international. Mais il faudrait que la CTI crée un référentiel de compétences, sur lequel se baser.

Quel est votre message aux candidats ?

Nous ne souhaitons pas une grande loi pour l'ESR. L'ESR français est encore en train d'assimiler la mise en place des Comue. Les écoles d'ingénieurs sont très impliquées dans ces Comue. Elles permettent de garder notre agilité et notre efficacité. Mais si nous voulons aller plus loin et renforcer la coordination territoriale, il faut simplifier le mode de fonctionnement des Comue et ne pas imposer de fusion.

Il faut permettre la création de grands établissements technologiques, sur le modèle des universités anglo-saxonnes avec un "board" et des "business units" opérationnelles très autonomes. C'est malheureusement à l'opposé de la vision LRU en cours actuellement qui est portée par les hauts fonctionnaires de l'ESR.

« Il faut permettre la création de grands établissements technologiques

La Cdefi annonçait ne pas souhaiter de « nouvelles réformes de l'ESR pour 2017 » le 03/06/2016

Ne pas « subir de nouvelles réformes de l'ESR en 2017 » à la suite de l'élection présidentielle. C'est le souhait de la Cdefi, formulé par François Cansell, son président et par ailleurs directeur de Bordeaux INP, le 03/06/2016. Il s'exprimait à l'occasion du colloque de la Cdefi, qui se tenait à Lille. « En 2007 et en 2012, nous avons subi deux grosses réformes. La seule chose que l'on espère pour 2017, c'est de ne pas en avoir une nouvelle. C'est le seul message que la Cdefi souhaite faire passer aux candidats à la présidence : laissez-nous digérer ces changements et donnez-nous de l'agilité », déclare-t-il, en conclusion du colloque.

Par ailleurs, le président de la Cdefi demande une augmentation de 1 Md€ par an pendant cinq ans de la dotation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. « L'expertise scientifique et technologique et l'excellence des écoles d'ingénieurs contribuent à la réindustrialisation du territoire, nos jeunes diplômés participent au rayonnement de la France. Nous souhaitons donc développer un modèle économique durable et pour cela, nous avons besoin d'un nombre constant d'euros par étudiant. Avec cette autonomie, nous pourrions ensuite aller chercher de l'argent via nos partenariats du monde de l'entreprise », affirmait-t-il.

Aujourd'hui, l'IMT s'est élargi et deux nouvelles écoles fusionnées ont été créées : soutenez-vous ces projets ?

Nous n'avons pas de position officielle sur la question. L'IMT se structure, cela correspond à la dynamique de ces écoles et cela les rend plus performantes. Il est certain que nous sommes très favorables à la création de grands établissements technologiques nationaux ou régionaux.

Il faut que les écoles de petite taille (moins de 50 enseignants et autour de 100 étudiants) se restructurent pour rester dans la compétition. Il y a aussi beaucoup de types de rapprochement : comme le réseau Yncréa, issu de Lille ou des partenariats au sein de réseau. C'est une bonne chose aussi de se restructurer comme Sigma à Clermont-Ferrand, ou le rapprochement de l'Enit de Tarbes avec l'INP Toulouse.

Votre mandat est prolongé : que se profile-t-il pour l'avenir de la Cdefi ?



Je ne souhaite pas me représenter.

Oui, j'ai été élu en février 2015. L'AG de la Cdefi du 13/02/2017 a prolongé les mandats du président et de ses trois vice-présidents jusqu'en mai 2017, pour la recaler sur le rythme de la

commission permanente, en mai 2017. Et je ne souhaite pas me représenter.

François Cansell



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs Président	Février 2015	-
Bordeaux INP Directeur	Août 2009	-
Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs Vice-président	Mai 2013	Février 2015
ENSCP (Ecole nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux) Directeur	2006	2009
Ecole nationale supérieure de Chimie et de Physique de Bordeaux PhD, Chemistry and Physics	1978	1981

Fiche n° 4682, créée le 17/06/14 à 15:41 - MàJ le 16/10/16 à 15:03

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs



Président : François Cansell

Création : 1976

Mission : Représenter les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Gouvernance : Le Bureau, élu pour deux ans, est composé du président et de trois vice-présidents. La Cdefi est administrée par un conseil d'administration dénommé Commission permanente et composée de 20 membres.

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris - FRANCE



Fiche n° 1925, créée le 05/05/14 à 12:22 - MàJ le 18/09/15 à 18:07

© News Tank Education 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »